

La section randonnée pédestre propose, de septembre à juin

- 1) des randonnées hebdomadaires en ½ journée
- 2) des randonnées hebdomadaires à la journée
- 3) des séjours
- 4) les activités du Comité du Sport en Milieu Rural (CDSMR)
- 5) des moments de convivialité

1-les randos à la ½ journée ; le mardi après-midi. Départ à l'Espace d'Animation à 13h15 (horaire d'hiver) ou 13h30 (horaire d'été).

2 groupes de niveau :

groupe 1 : rythme soutenu, dénivelé et kilométrage importants pour randonneurs entraînés.

Groupe 2 : pour randonneurs débutants ou modestes.

Le programme du mardi est communiqué la veille.

2-les randos à la journée : chaque jeudi, suivant un programme établi par semestre (prévoir un pique-nique).

Le ou les accompagnateurs désignés pour chaque rando sont responsables du parcours et de la sécurité. Ils sont les seuls habilités à donner des consignes.

3-un séjour en pension complète généralement en juin.

4- Le CDSMR, auquel est affilié le Foyer Rural propose des séjours rando, raquette, et découverte d'autres sports, tels que via ferrata, rando sous terre, rando en rivière, etc...

5-Galette des rois, crêpes, repas font partie des rendez-vous de tous les membres de la section.

Comment adhérer à cette section ?

- Tout d'abord, prendre contact avec le responsable. En effet, le nombre de randonneurs inscrits à la section est fonction du nombre d'accompagnateurs, pour des raisons de sécurité.
- Pour les nouveaux membres, un certificat médical, valable 3 ans, portant la mention « randonnée pédestre » est obligatoire.

Covoiturage

- forfait à la ½ journée : 3€
- A la journée, la somme à remettre au chauffeur est indiquée dans le message envoyé quelques jours avant, avec les indications de distance, dénivelé, heure de départ, etc...

Équipements

Chaque randonneur aura un équipement adapté : chaussures, bâtons, gourde, cape de pluie.

Organisation :

Accompagnateurs ayant reçu une formation diplômante :

André, Suzanne, Maryse, Christian, Jean-Marc, Aimé, Jean-Paul, Maurice, Denis et Jean-Louis.